



FICHE DE POSTE

Docteur en Pharmacie ou en Médecine

Praticien Hospitalier - Hygiéniste

PLACE DANS L'ORGANIGRAMME

Le praticien hygiéniste intègre l'UMA Hygiène Hospitalière
L'UMA d'Hygiène Hospitalière est positionnée au sein du pôle médico-technique : elle assure une mission transversale de lutte contre le risque infectieux.

LIAISONS FONCTIONNELLES

EN INTERNE

- Infirmières hygiénistes de l'UMA Hygiène Hospitalière
- Référents en hygiène médicaux et paramédicaux de l'établissement
- Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN)
- Cadres de santé et cogestionnaires de pôle
- Président de la CME et PH des pôles cliniques
- Gestionnaire de la qualité et des risques
- Directions fonctionnelles
- Pharmacies
- Services techniques

EN EXTERNE

- CPIAS Occitanie
- ARS Occitanie
- CRA_{tb} Occitanie

MISSIONS PRINCIPALES

Les missions du PH hygiéniste s'inscrivent dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins en matière de risque infectieux et d'hygiène.

- Définir et mettre en œuvre la politique interne de maîtrise du risque infectieux : lutte contre les infections associées aux soins (IAS) dont les infections nosocomiales (IN)
- Coordonner les actions de l'équipe opérationnelle en hygiène hospitalière.
- Accompagner les établissements avec lesquels le CH de Carcassonne a signé une convention de partenariat dans le cadre de la lutte contre le risque infectieux et l'hygiène (autres CH, EMS et Structures du Handicap)
- Aide au bon usage et antibiotique et lutte contre l'antibiorésistance

QUALIFICATIONS SOUHAITEES

Médecin ou pharmacien.



- Formation en hygiène obligatoire : DU en Hygiène Hospitalière.

CONNAISSANCES

- En épidémiologie, statistique, informatique (maîtrise WORD, EXCEL ...)
- Dans le domaine des maladies infectieuses (DU Stratégies anti-infectieuses ou Antibiothérapie validé ou envisagé) et de la microbiologie.
- Des instances nationales, régionales et interrégionales

MAITRISE

- De la réglementation en hygiène hospitalière
- De la recherche documentaire, des techniques de communication orales et écrites
- De la gestion de réunion
- De la conduite de projets

CAPACITES

- D'écoute
- De rigueur méthodologique
- D'adaptation

DESCRIPTION DES TACHES

Président ou Vice-président du Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN)

- Définir la politique de maîtrise du risque infectieux et
- Veiller à la mise en œuvre au suivi et à l'évaluation du plan d'actions annuel validé en son sein.

Formalisation : protocoles / fiches techniques

- Piloter l'équipe des IDE de l'UMA Hygiène Hospitalière et les groupes de travail chargés de la rédaction des fiches techniques et des protocoles.

Travaux/achat de matériel

- Donner les recommandations nécessaires lors de la réalisation de travaux dans l'établissement
- Participer au choix de matériel médical ayant un impact sur la transmission des infections associées aux soins.

Surveillance et évaluation

- Proposer et réaliser les actions d'évaluation à l'intérieur du programme annuel d'actions validé en CLIN : enquêtes, audits, EPP....
- Définir les indicateurs du suivi dans les domaines énoncés par la politique et en regard de l'actualité, notamment en termes de surveillance des bactéries multi résistantes, infections du site opératoire, infections en réanimation, lutte contre l'antibiorésistance....

Épidémies

- Définir les conduites à tenir
- Assurer l'information interne
- Veiller à la mise en œuvre



Formation en hygiène

- Participer activement à la formation initiale et continue des professionnels de l'établissement dans le domaine de l'hygiène hospitalière
- Collaborer avec les IFSI et FAS de l'établissement.

Communication

- Informer les professionnels de l'établissement des actions menées et des résultats obtenus
- Collaborer avec la direction de l'établissement pour la diffusion des informations aux patients hospitalisés dans l'établissement.

Référent en Antibiotiques (pouvant être envisagé)

- Définir la politique relative au bon usage des antibiotiques
- Elaborer et actualiser le référentiel interne
- Conseiller les cliniciens dans le choix de leurs orientations thérapeutiques

Etablissements avec convention de partenariat

- Assurer la mise en place et le suivi des actions menées par les IDE de l'UMA d'Hygiène Hospitalière auprès de ces établissements
- Participer aux CLIN (validation des protocoles)